



AVIS D'APPEL D'OFFRES

REFECTION DU PAVAGE SUR LE CHEMIN DU LAC-MILLETTE ET L'AVENUE SAINT-DENIS 2023-GE-12-TR

La Ville de Saint-Sauveur demande des soumissions par voie publique pour retenir les services d'une entreprise spécialisée dans des travaux de génie civil afin de procéder à la réfection du pavage sur le chemin du Lac-Millette, du chemin de Touraine au chemin de la Grande-Corniche, ainsi que sur l'avenue Saint-Denis, de la rue Principale au chemin Jean-Adam. Les travaux de réfection du pavage sur le chemin du Lac-Millette incluent le remplacement de certains ponceaux de drainage ainsi que le remplacement de 140 mètres de conduite d'aqueduc.

Les soumissions seront reçues jusqu'à **10 h, le mercredi 6 mars 2024**, au bureau du service du greffe, situé à la Mairie, au 1, place de la Mairie, Saint-Sauveur. Elles peuvent également être transmises par voie électronique, par l'intermédiaire du SEAO et conformément à la procédure prescrite. Les soumissions électroniques seront ouvertes publiquement après la clôture des soumissions à compter de 10 h 01 et l'ouverture publique des enveloppes suivra.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Système électronique d'appels d'offres (SÉAO), à compter du mercredi 24 janvier 2024.

Toutes les questions relatives à l'appel d'offres doivent parvenir par écrit au responsable de l'appel d'offres au plus tard cinq jours ouvrables avant la date limite de réception des soumissions.

La Ville de Saint-Sauveur ne divulguera pas les résultats de l'ouverture par téléphone. Pour connaître ces renseignements, les personnes intéressées peuvent consulter le SEAO.

La Ville de Saint-Sauveur ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Saint-Sauveur, ce 24 janvier 2024.

Yan Senneville, OMA
Directeur – Service juridique, greffe et vie démocratique